



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Développement des maisons Athos

Question écrite n° 11680

### Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, sur le développement des maisons Athos. Alors qu'une compétition internationale comme les *Invictus Games* vient de mettre en valeur la reconstruction par le sport des soldats blessés, l'accompagnement des militaires souffrant de blessures psychiques liées à la guerre est un sujet qui mérite toute l'attention. Dispositif de réhabilitation psycho-sociale mis en place par le Gouvernement en 2021, les maisons Athos ont vocation à accompagner gratuitement le soldat blessé sur son parcours de reconstruction personnelle, sociale, voire professionnelle. Depuis plus de deux ans, ces structures accueillent des militaires victimes de syndromes post-traumatiques pour reprendre confiance, retrouver leur autonomie et plus globalement, essayer de reprendre le cours de leur vie. Sur la base du volontariat, dans le pays, le programme Athos a déjà permis d'accompagner utilement plusieurs centaines des militaires. En Gironde, dans le Var, en Savoie et plus récemment dans le Morbihan, le réseau Athos compte actuellement quatre établissements en France. Alors que près de 300 soldats bénéficient déjà de ce dispositif, ces ouvertures régulières ont démontré l'efficacité de ce dispositif qui fait partie intégrante du « plan blessés », ayant pour objectif d'accompagner les militaires et leurs familles sur la durée. Suivant l'objectif annoncé de porter à une dizaine le nombre de maisons Athos d'ici 2030, il souhaiterait savoir s'il existe un projet de création et d'implantation d'un établissement de ce type dans la région toulousaine.

### Texte de la réponse

L'expérimentation menée depuis 2021 ayant démontré toute la pertinence des maisons ATHOS dans la prise en charge des blessés psychiques, le plan d'action ministériel d'accompagnement des militaires blessés et de leurs familles pérennise le dispositif tout en le consolidant et prévoit l'ouverture de dix maisons couvrant le territoire, y compris dans les outre-mer. Lors de son audition sur le projet de loi de finances pour 2024, la Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire a annoncé l'ouverture de deux nouvelles maisons ATHOS en 2024 dont la première serait située en Occitanie. Sur l'enjeu de la reconstruction par la sport, la Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire posera très prochainement la première pierre du village des blessés installé au sein du centre national des sports de la défense (CNSD) de Fontainebleau. Il permettra de participer à la reconstruction des blessés par le sport, en présence des familles des blessés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Portarrieu](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Horizons et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11680

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** Anciens combattants et mémoire

**Ministère attributaire :** Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 octobre 2023](#), page 8650

**Réponse publiée au JO le :** [28 novembre 2023](#), page 10684